

Carte des spécialités : la mise en œuvre du tri social

La mise en place de la réforme confirme les craintes de la CGT Educ'action :

- ♦ De nombreux enseignements seront moins proposés dans les lycées ruraux et périphériques (notamment les spécialités et options artistique et les langues anciennes et vivantes).
- ♦ Des classes et des groupes de spécialité surchargés.
- ♦ Une mise en œuvre de la réforme différente d'un établissement à l'autre : choix des spécialités laissés aux élèves, trinômes de spécialités imposés, seuils d'ouverture différents d'une académie à l'autre, voire inexistant.
- ♦ 8 heures de « marge » en 1ère pour financer l'AP, les dédoublements, les enseignements optionnels... Bref, le partage de la misère à la discrétion des établissements !



Improvisation sur les postes !

Les effectifs des groupes de spécialités ne pourront être fixés qu'à l'issue du deuxième trimestre... Et le maintien des spécialités non assuré. Les rectorats n'ont pas anticipé les conséquences :

- sur les moyens horaires (les effectifs des groupes influent sur le calcul de la dotation),
- sur les postes (les enseignant·es victimes d'une suppression de poste doivent, pour bénéficier d'une mesure de carte scolaire, participer au mouvement intra qui commence mi-mars),
- sur les agents des rectorats qui subiront les conséquences de l'improvisation de leur direction.

Les inégalités entre les lycées et les élèves sont renforcées !



Face à une attaque d'une telle ampleur contre nos conditions de travail et l'égalité entre élèves, la CGT Educ'action appelle les personnels à se mobiliser pour obtenir le retrait de cette réforme !

Toutes et tous en grève le 19 mars

Des classes à 35 avec moins de marge de manœuvre

Les effectifs du Tronc Commun sont fixés à 35, voire 37, dans la plupart des académies. Non seulement cette réforme organise le tri social, mais elle impose l'austérité éducative en accroissant la taille des groupes d'élèves, déstructure les groupes classe et donc le travail des équipes pédagogiques au détriment des élèves en dégradant nos conditions de travail.

Les 8h de marge par division serviront à financer... toute la politique pédagogique (dédoublément, Accompagnement Personnalisé, options, spécialités supplémentaires...) . Résultat : des moyens insuffisants pour cette tâche et sans cadrage national, ce qui renvoie les équipes à leurs responsabilités et les met en concurrence.

Les établissements les moins favorisés socialement seront contraints d'utiliser la quasi-totalité de cette marge pour dédoubler sans pouvoir atteindre les effectifs moyens actuels. Les plus favorisés pourront développer l'AP, les options, voire financer des projets au détriment des dédoubléments.

Des spécialités imposées aux élèves !

Les spécialités dites « rares », notamment les spécialités artistiques sont massivement concentrées dans les villes ou dans les quartiers-centraux en zone urbaine.

Les mutualisations de spécialités entre plusieurs établissements contraignent les élèves à faire parfois de longs déplacements et condamnent à terme ces enseignements. Le risque de mutualisation de collègues (SI, LV, lettres classiques...) sur plusieurs lycées est à prévoir.

Pire, pour pouvoir calculer les DHG, les effectifs des groupes de spécialité sont fixés avant que les élèves n'aient pu les choisir. Certains établissements ont décidé d'appliquer la règle du « premier-ère arrivé-e, premier-ère inscrit-e ».

LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUE POUR LE LYCEE :

- UN LYCÉE UNIQUE ET POLYTECHNIQUE QUI OFFRE À TOUTES ET TOUS UNE MÊME FORMATION DIVERSIFIÉE AU LIEU DE SERVIR DE ZONE DE TRI.
- L'ABANDON DE PARCOURSUP AU PROFIT D'UNE POLITIQUE DE DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
- DES EFFECTIFS À 24 PAR CLASSE MAXIMUM AVEC DES MOYENS DE DÉDOUBLEMENTS ET DE TRAVAIL EN PETITS GROUPES.
- LA RÉINTÉGRATION DES LYCÉES DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE AVEC DES EFFECTIFS MAXIMUM DE 20 ÉLÈVES PAR CLASSE.
- LA BAISSÉ DU TEMPS DE TRAVAIL ET UN TEMPS DE CONCERTATION INCLU DANS LE TEMPS DE SERVICE DES ENSEIGNANT·ES.

Exigeons un lycée ambitieux qui donne à toutes et tous les élèves accès à la culture et à l'émancipation !

Pour rejoindre la CGT Éduc'action :

Nom : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
Métier : _____
Lieu d'exercice : _____

